

Règlement du concours photo « Nuage(s) » organisé par la médiathèque de Nyons

1. Thème et contexte

Dans le cadre de la Journée internationale des nuages, célébrée le 29 mars 2025, la médiathèque départementale de la Drôme à Nyons organise un concours photo sur le thème « Nuage(s) ». Ce concours vise à mettre en valeur la beauté et la diversité des nuages, tout en permettant à chacun d'exprimer sa créativité.

2. Conditions de participation

- **Participation gratuite** : Le concours est ouvert à tous, sans distinction d'âge ou de résidence.
- **Modalités d'envoi** : Chaque participant peut soumettre une seule photographie, à envoyer par **wetransfer** à l'adresse **mddp-nyons@ladrome.fr** avant le **15 mars 2025**.
- **Format des fichiers** : Les photos doivent être en format numérique **JPEG (JPG) ou PNG**, avec une résolution minimale de **3 Mo**.
- **Nom du fichier** : Les fichiers doivent être nommés comme suit :
Nom-Prénom-Age-Ville-Numéro de téléphone
Exemple : Dupont-Marie-25-Nyons-0601234567.jpg
- **Autorisation de participation pour les moins de 18 ans** signée par leurs parents ou tuteurs légaux à joindre au wetransfer ou à remettre directement en médiathèque

3. Catégories et récompenses

Les participants concourent dans l'une des trois catégories suivantes :

- **Catégorie Jeunes Nuages** : pour les moins de 18 ans (nés après le 15 mars 2007)
- **Catégorie Nuages d'Artiste** : pour les adultes (nés avant le 15 mars 2007)
- **Prix Coup de cœur du public** : décerné par les visiteurs de l'exposition

Pour chaque catégorie, trois photographies seront sélectionnées par le jury. Les récompenses incluent :

- **1er prix** : un appareil photo Polaroid et un tirage encadré de l'image primée.
- **2e et 3e prix** : un tirage encadré de l'image sélectionnée.

4. Jury et sélection

Le jury est composé de :

- Membres du personnel de la médiathèque,
- Photographe(s) professionnel(s) et amateur(s),
- Professionnel(s) des métiers de l'image.

Les critères de sélection incluent la qualité technique, l'originalité et l'adéquation avec le thème. Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

5. Exposition et vote du public

- Les photographies sélectionnées seront imprimées et exposées dans la salle **L'Autre Lieu** de la médiathèque.
- Le vernissage de l'exposition se tiendra le **samedi 29 mars 2025 à 17h**, à l'occasion de la Journée internationale des nuages.
- À partir de cette date, le public pourra voter pour sa photographie préférée jusqu'au **11 avril 2025**.
- Les résultats seront annoncés le **samedi 12 avril 2025**, lors d'un événement de clôture.

6. Droits d'auteur et diffusion

- Chaque participant garantit être l'auteur de la photographie soumise et disposer des droits nécessaires pour sa diffusion.
- Les participants autorisent la médiathèque à utiliser leur photographie dans le cadre de la communication et des expositions liées au concours, sans compensation supplémentaire et de manière gratuite.
- Les droits d'auteur restent la propriété des participants.

7. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve de l'ensemble des clauses du présent règlement. En cas de litige, seul le tribunal compétent sera celui du ressort de la médiathèque.

Autorisation parentale - Volet à découper et à remettre à la Médiathèque de Nyons ou à copier et coller lors de votre envoi par mail

Je soussigné(e),, autorise mon enfant à participer au concours photo organisé par la Médiathèque de Nyons. Je viendrai récupérer le lot lui revenant le samedi 12 avril 2025 si sa photographie est sélectionnée.

Je souhaite / ne souhaite pas * la diffusion de la photographie de mon enfant dans les supports de communication de la Ville de Nyons (Site de la Médiathèque, newsletter, CIM, affiches, réseaux sociaux).

Nyons, le